

Favoriser les synergies entre paysagistes et agriculteurs



Sirtom de la Vallée de la Grosne



Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sylvain Galland
zdzg@sirtomgrosne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Durant la première année ZDZG, des paysagistes se sont rapprochés du SIRTOM pour mener une réflexion sur les déchets qu'ils produisent, à savoir les pelouses et les branchages. Plusieurs ateliers de travail ont permis de se rendre compte du besoin de ces acteurs économiques, à savoir avoir un maillage sur le territoire de solutions pour la valorisation de leurs « déchets », ou plutôt produits. Grâce au retour d'expérience d'un viticulteur, le projet de mettre en relation les paysagistes

avec les agriculteurs semblait correspondre aux attentes de l'atelier de travail. L'idée est d'utiliser le broyat de branches soit en compostage en bout de champs (voir photo), soit en sous-couches animales durant la saison hivernale.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Limiter le transport des végétaux des professionnels du paysage du lieu de chantier à leur structure.
- Limiter la gestion des végétaux des paysagistes par le brûlage.
- Proposer une valorisation locale de ces matières.
- Favoriser le retour à la terre des végétaux.
- Créer une solution alternative au paillage des animaux pour pallier aux épisodes de sécheresses.

Résultats quantitatifs

- 3 paysagistes/élagueurs intéressés par la démarche

Résultats qualitatifs

- Partenariat mis en place avec les paysagistes/élagueurs
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- Une expérimentation de broyage de grosse section chez un paysagiste

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Année 2016 :

Le sujet de valorisation des végétaux des paysagistes a été retenu dans le cadre d'une année de diagnostic avec un bureau d'étude.

1 réunion bilan de ce diagnostic en octobre a permis de commencer à établir les besoins et l'organisation du projet.

Année 2017 :

2 ateliers de travail avec les paysagistes. Le choix est de pouvoir mailler le territoire pour valoriser les végétaux.

En parallèle, le SIRTOM prend connaissance d'un retour d'expérience d'un viticulteur qui utilise les végétaux d'un paysagiste pour faire du co-compostage utilisé dans son activité.

La mise en relation entre les paysagistes et les agriculteurs semblait correspondre aux attentes de l'atelier de travail.

En 2018 une rencontre a été organisée avec les paysagistes et agriculteurs volontaires, avec présence de la chambre d'agriculture ce qui a permis de lancer le projet avec un engagement via une convention entre agriculteurs, paysagistes, et SIRTOM.

Une rencontre avec la Chambre d'Agriculture a permis de commencer à toucher du doigt les contraintes réglementaires et logistiques, ainsi que le manque de disponibilité pour pouvoir accompagner le SIRTOM durant l'année 2018.

Année 2018 :

Visite chez un paysagiste qui fait parti de la réflexion pour comprendre sa gestion de ses végétaux : stockage, broyage par une entreprise, mélange du broyat avec du fumier, retournement, et utilisation du compost pour les travaux paysagers.

Diagnostic du volume et du poids des végétaux produits par les paysagistes partenaires : petits chantiers, petites sections principalement. Le SIRTOM se rend compte aussi que le besoin des paysagistes évoluent durant le projet : certains ont investis dans des broyeurs pour pouvoir valoriser les branchages en broyat utilisé ensuite dans les chantiers.

Rencontre en octobre 2018 avec la CUMA71 pour développer le projet : la CUMA71 ne possédant pas de matériel de broyage approprié (plutôt grandes sections de branches), une tournée chez les agriculteurs s'organise avec le matériel de la CUMA Terre'Eau de la Nièvre. Un test peut être effectué chez un paysagiste.

Année 2019 :

Rencontre avec la Chambre d'Agriculture et la CUMA71 en janvier : la prochaine tournée de broyage de la CUMA Terre'Eau s'organise. Demande pour pouvoir faire un test chez le paysagiste qui fait une gestion différenciée de ses végétaux : ce test permettrait aux autres paysagistes de pouvoir assister au broyage et ainsi se rendre compte de l'opération. Ce test a été programmé en mai. La démonstration de broyage par la CUMA Terre'Eau s'est déroulée chez le paysagiste, avec la présence d'un autre collègue élagueur. La démonstration a permis de voir le matériel utilisé, le débit, le coût, les contraintes techniques, ...

En parallèle, le SIRTOM lance une expérimentation de broyage des végétaux issus des déchetteries du territoire (3 déchetteries en séparation branches / pelouse). 425 m3 de branchages ont pu être broyées en avril par l'intermédiaire d'un prestataire extérieur utilisant une grille de 300mm.

Le broyat issu des bennes de déchetterie, a fait l'objet d'un constat avec la Chambre d'Agriculture pour savoir si la qualité du broyat pouvait convenir pour une utilisation agricole (co-compostage ou sous-couche de litière). La grille que la machine a utilisée (300mm) n'est pas compatible avec l'utilisation agricole qui a besoin d'un plus petit maillage (100mm). Le broyat sera finalement valorisé dans une chaudière bois locale, et une seconde expérimentation sera organisée avec une grille plus petite. La chambre d'agriculture peut proposer au SIRTOM d'effectuer :

- Une phase de diagnostic pour identifier les contraintes réglementaires, environnementales et techniques,
- Une phase de prospection pour trouver des agriculteurs motivés
- Une phase de définition du projet, proposition du procédé de traitement retenu, dimensionnement des infrastructures nécessaires, organisation de la filière

Le projet avec les paysagistes et celui avec le broyage des bennes issues des déchetteries semblent être complémentaires : il reste à voir comment et dans quelles conditions cette filière de valorisation de branchages locaux peut se faire.

Planning

- 2016 : diagnostic du territoire
- 2017 : échanges avec les paysagistes et élagueurs du territoire pour connaître leurs besoins
- 2018 : organisation des expérimentations et travail avec la chambre d'agriculture et la CUMA71
- 2019 : Test de broyage de bennes issues des déchetteries et démonstration de broyages chez un paysagiste

Moyens humains

- Chargée de mission ZDZG : 0.04 ETP
- Chargée de mission Valorisation organique : 0.05 ETP

Moyens financiers

- Outils de communication : 500€
- Plateforme numérique pour identifier les acteurs et leurs besoins (projet qui se mettra en place selon les demandes) : 2500 €
- Broyage des végétaux : à définir

Moyens techniques

- Mise en commun ou partage de plateforme pour dépôt et stockage de branchages

Partenaires mobilisés

- Chambre d'Agriculture
- CUMA 71
- Union National des Entreprises du Paysage
- Paysagistes et élagueurs du territoire
- VBE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Partenariat et climat de confiance avec les paysagistes/agriculteurs
- expérimentations des projets

Difficultés rencontrées

- durée du projet
- estimation du volume de branchage produits par les paysagistes

Mots clés

BROYEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ARTISANAT | GESTION COLLECTIVE | INVESTISSEMENT | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté